

DÉCOUVERTES FORTUITES AVENUE DE LA MER EN 1980

par M. et R. SABRIE*
et Y. SOLIER**

Lors des travaux pour la création de l'avenue de la Mer en juin 1980, un important mobilier céramique ainsi que des fragments de marbre furent mis au jour à un quarantaine de mètres à l'est du Pont de l'Avenir. Un sondage rapide fut pratiqué à cet endroit à l'aide d'un engin mécanique. Bien qu'il ne pût donner lieu qu'à des observations stratigraphiques hâtives, les découvertes nous ont paru suffisamment intéressantes pour que nous en présentions les résultats essentiels qui complètent ceux de la fouille de 1991.

1. VESTIGES ARCHITECTURAUX

Deux murs parallèles, parementés avec des moellons, furent dégagés sur une longueur de 10,50 m environ. Ils mesuraient respectivement 1,12 m et 0,50 m d'épaisseur; ils étaient espacés de 0,49 m et orientés 23° Est. La partie conservée se situait à 0,90 m sous le sol moderne, soit 2,95 m N.G.F. (fig. 1 et 2). Ils furent repérés sur une hauteur de 1,30 m dont 0,60 m sous la nappe phréatique, sans que leur base fût atteinte. Deux fragments de tambour de colonne d'un diamètre évalué à 0,59 m

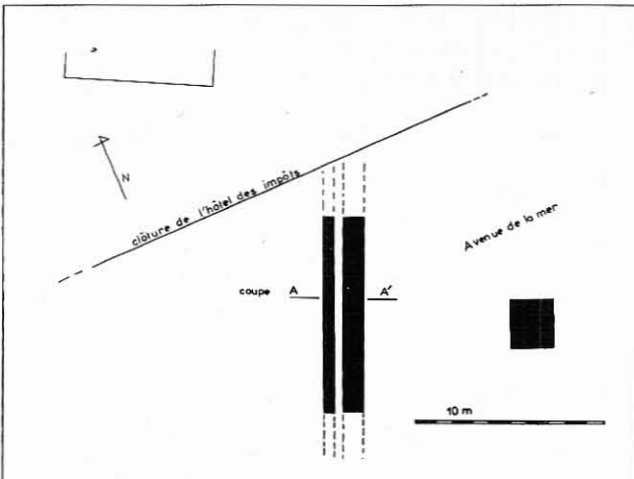


Fig. 1 — Plan des structures bâties (dessin R.Sabrié)

* 8, rue Alexandre-Martin, F-11100 Narbonne

** UPR 290, CNRS, CDAR, 390 Av. de Pérols, F-34970 Lattes

1/ V. Perret, Le Capitole de Narbonne, dans *Gallia*, 14, 1956, 1, p.1-22., repris dans *Bulletin de la Commission Arch. de Narbonne*, XXIV, 1955-56, p.148-176, fig.4.

2/ R. Amy et P. Gros, *La Maison Carrée de Nîmes* (38e supplément à *Gallia*) Paris, 1979, fig.52.

3/ V. Perret, *op. cit.*, fig.9.

(deux pieds) étaient calés entre les deux murs ainsi qu'un bloc de calcaire avec mortaise, incomplet dans sa longueur (0,80 m x 0,42 m x 0,26 m).

Plus à l'est, à 11,50 m des murs, fut dégagé un bloc maçonné et parementé de moellons, de forme quadrangulaire mesurant 2,60 m x 2,30 m. Son orientation était la même que celle des murs.

Nous n'avons pu effectuer aucune observation précise qui permette de dater l'édification ou la destruction de ces structures. L'emploi d'un mode de construction à murs doubles a été constaté dans divers monuments publics. Au «Capitole» de Narbonne¹, où les murs sont plus épais, l'espace entre les deux parois est comparable (0,45 m au lieu de 0,49 m).

2. ÉLÉMENTS DE SCULPTURE

Un chapiteau en marbre nous a été signalé sur le site, mais nous n'en avons retrouvé aucune trace. On a recueilli les éléments de sculpture suivants :

- élément de chapiteau corinthien en marbre (fig. 3 et 4)
- demi-feuille d'acanthé appartenant à un chapiteau corinthien en calcaire.
- élément de base de colonne (32 cm x 25,5 cm) en marbre (fig. 5). Le tore inférieur mesurait environ 17cm; il est surmonté d'un filet de 2,5 cm et d'un listel de 0,9 cm. La scotie de forme parabolique est incomplète. D'après nos estimations, le diamètre de la base devait atteindre 1,60 m à 1,80m.
- fragment d'antéfixe en céramique représentant une palmette ouverte.

Les treize fragments de marbre récupérés, dont trois moulures, proviennent vraisemblablement de la décoration murale plutôt que de celle des sols. Outre des marbres blancs et gris, on a pu identifier du cipolin, du *pavonazzetto*.

La base de colonne incomplète rappelle celles de la Maison Carrée de Nîmes² où, cependant, le tore inférieur est surmonté de deux filets au lieu d'un. Dans la *cella* du Capitole de Narbonne, par contre, on retrouve un profil identique avec tore surmonté d'un filet, d'un listel et d'une scotie parabolique³.

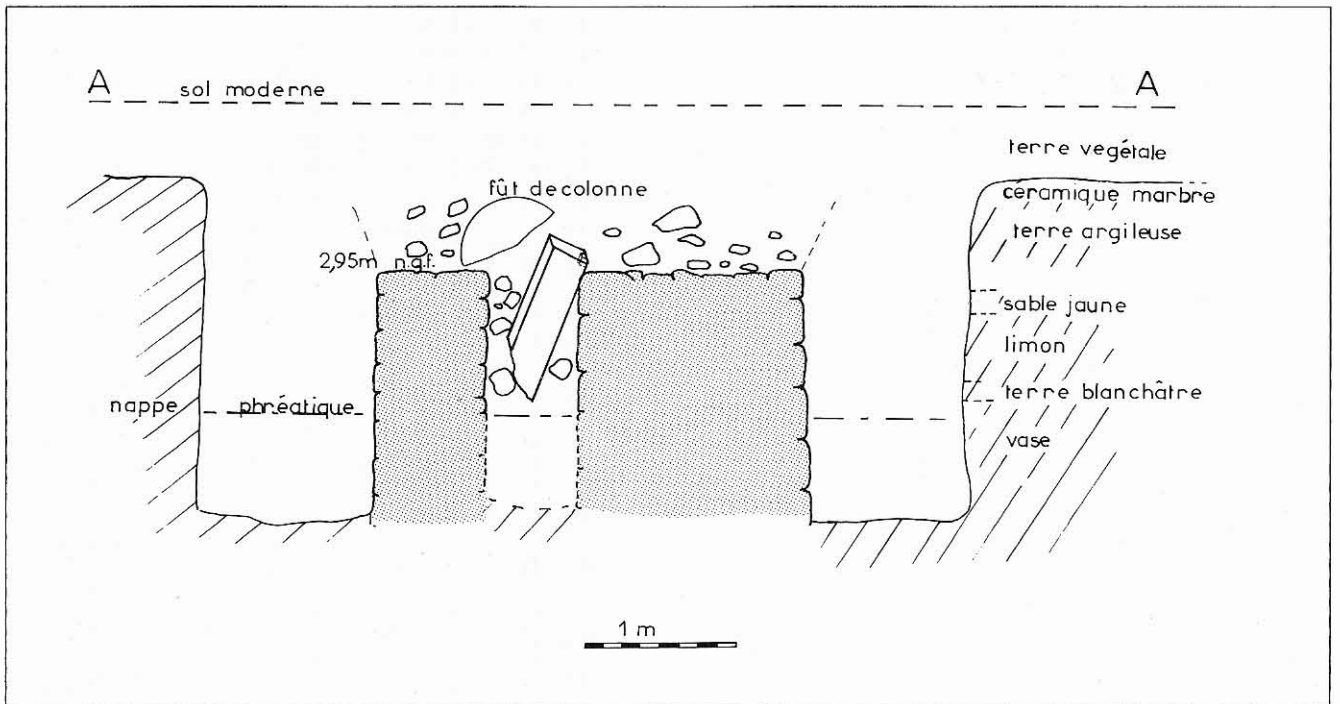


Fig. 2 — Coupe des murs parallèles (dessin R. Sabrié).



Fig. 3 — Élément de chapiteau vu de face (photo J.-M. Colombier).



Fig. 4 — Élément de chapiteau de profil (Photo J.-M. Colombier).

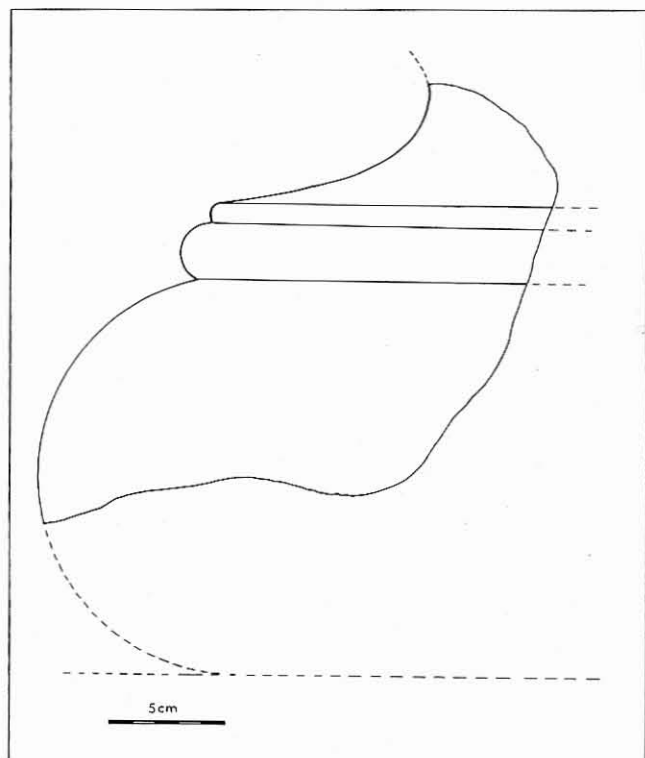


Fig. 5 — Élément de base de colonne (dessin R. Sabrié).

3. CÉRAMIQUE

La céramique a été recueillie par des bénévoles dans le secteur où le sondage a été pratiqué sans qu'il soit possible d'en définir l'aire de dispersion avec précision. Dans ce bref aperçu sur le mobilier découvert, nous négligerons la céramique commune qui ne peut fournir qu'un renseignement chronologique trop imprécis.

Nous présenterons la sigillée sous forme de tableaux. La sigillée italique, assez rare, concerne, à une exception près, des formes importées sous Tibère ou Claude.

Forme	Fragment	Vase	Datation
7	1	1	5 av. - 15 ap. J.-C.
4	1	1	Tibère-Claude
25 ?	1	1	Auguste-Tibère
26	1	1	1 ^{ère} moitié du 1 ^{er} s.
27	1	1	Tibère-Néron

Sigillée italique classée d'après E. Ettliger, B. Hedinger, B. Hoffmann *et al.*, *Conspectus Formarum terrae sigillatae italico modo confectae*, Bonn, 1990.

La sigillée gauloise constitue un lot très homogène; elle est typique du milieu du 1^{er} siècle et du début de la période de splendeur de La Graufesenque. La proportion des formes 29A et 29B

est particulièrement significative. Deux estampilles ont pu être déchiffrées; ce sont celles de VOLUS et SCOTTIVS, deux potiers de La Graufesenque, qui ont travaillé respectivement sous Tibère-Claude et sous Tibère-Néron.

Les amphores (une lèvre de Dressel 1, une lèvre de Pascual I, deux fragments de Dressel 2-4, ainsi qu'un fragment de bol à pa-

Formes	Fragments	Vases	Datation
Drag. 24/25	6	6	5-65
Drag. 27	9	7	5-120
Drag. 18/31	5	5	30-140
Drag. 15/17	5	5	30-100
Ritter. 8	3	3	25-60
Drag. 2/21	1	1	20-50
Ritter. 14	1	1	40-90
Ritter. 9	3	3	15-70
Drag. 29	18	Drag. 29A: 4 Drag. 29B: 6	10-40 40-90
Drag. 30	3	2	15-110
marbrée	1	1	40-70

Sigillée de la Gaule du Sud classée d'après A. Vernhet, *Notes sur la terre sigillée de La Graufesenque*, Millau, 1974.

roi fine, type Mayet XXXVII) ne contredisent pas cette chronologie.

Ce mobilier céramique provient probablement d'un habitat du 1^{er} siècle situé dans le voisinage à moins que ce ne soit d'un dépôt de la ville antique.

Un bord de plat en sigillée claire D, Hayes 99A ou B, daté du VI^e s. évoque peut-être l'occupation du site paléochrétien de Saint-Loup.

4. CONCLUSION

Ces découvertes posent beaucoup plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Ont-elles une relation directe avec celles de 1991 ? Le caractère monumental des vestiges dégagés et leur position orthogonale le laisseraient supposer (fig. 6). La qualité et le grand module des éléments de sculpture sont en harmonie avec l'ampleur des vestiges architecturaux. Sur la base de ces remarques nous pourrions formuler l'hypothèse d'un grand édifice public du Haut-Empire, (contemporain du «Capitole» de Narbonne?) situé dans un quartier urbain au-delà de l'actuel pont de l'Avenir, sur la rive gauche du fleuve, en liaison peut-être avec les installations portuaires. A cet édifice aurait succédé, dans l'Antiquité tardive, un monument paléochrétien.

Si ponctuelles soient-elles, nos observations apportent un élément nouveau concernant la topographie de la ville antique dont les limites sont mal connues dans le secteur est et l'hypothèse que nous avons formulée mériterait d'être vérifiée par une exploration archéologique supplémentaire.

DÉCOUVERTES FORTUITES AVENUE DE LA MER

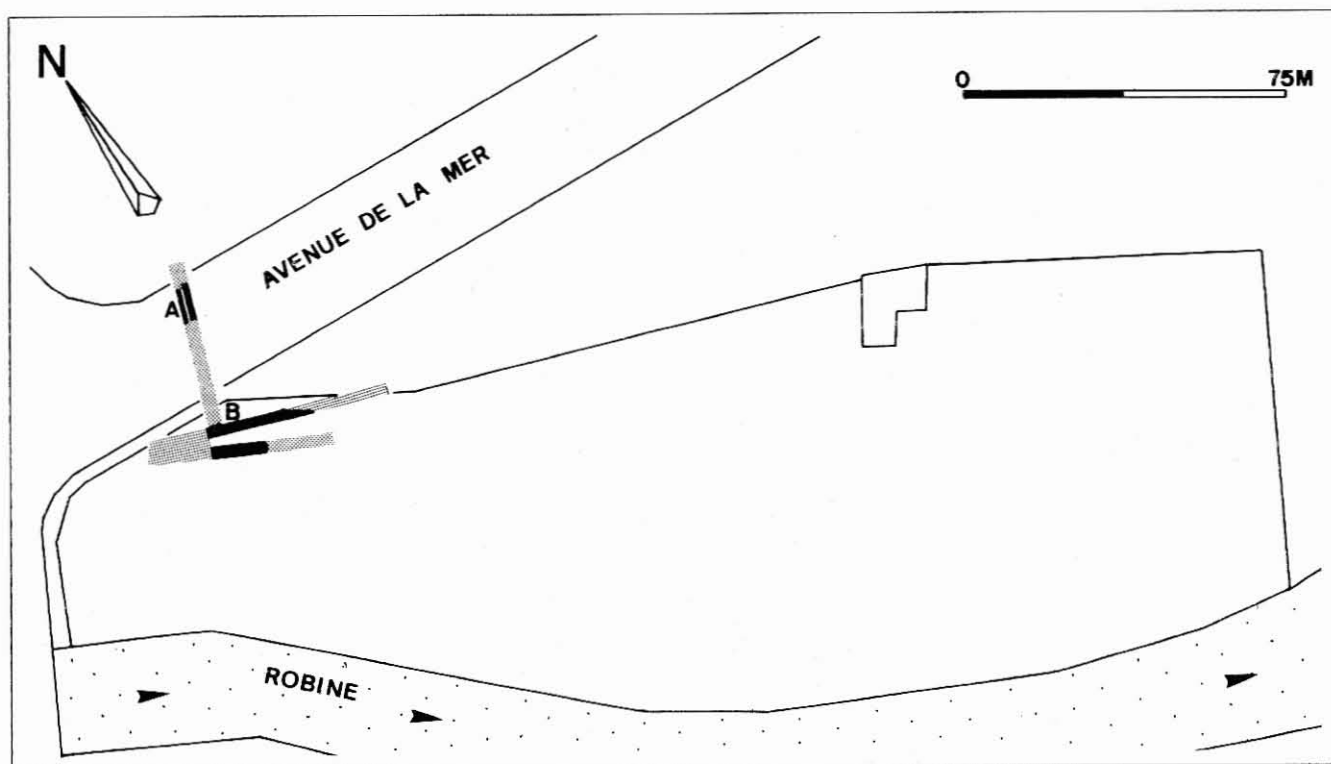


Fig. 6 — Plan général des structures bâties (dessin O. Ginouvez).